

Commission Vie Étudiante

Lundi 25 janvier 2016

Villeurbanne Gratte-Ciel

Présents : Emma CAULLIREAU, Éric PEYROL, Alexandre VIAL, Viken HITAYAN, Yannick COURBON, Béatrice DELEAU, TAVEL Fabrice, VO THIEN Chi

Excusés : Aron GABOR, Laurence CURTIL, Christophe VITON, Didier RONZE, Yorick ODIN, Cathy ROSTAING, Michel MASSENZIO, Tom MASSON, Emile BEX (représentée par Morgane ZAGALA)

Absents : Arthur PLANCHON, Aurélia FARRUGIA, Agathe CLUNY, Valentin CALMELS, Maxime LEGAT, AGACSEVEN Oktay, BROTTET Karla, CHAUDOREILLE Maryline, DEROLLEPOT Louis, JUNET Raphaël, MARTINEZ Jennifer, TCHAPTCHET Anne-Marie, ALBON Amélie, Thomas GIRAUD, Alexandre ROSPARS, Lisa DONNET

Demandes de subvention.

Pas de demande de subvention.

Présentation des nouveaux membres de la CVE : élu(e)s au conseil IUT

Les élections des représentants usagers au conseil de l'IUT Lyon 1 a eu lieu le **mardi 08 décembre 2015**.

Cinq sièges d'élus titulaires (et cinq sièges d'élus suppléants) ont été pourvus.

Le mandat des nouveaux élus a débuté le 16 décembre 2015 pour une durée de 2 ans.

Une présentation du fonctionnement de la CVE sera faite lors de la prochaine réunion.

Questions diverses

Calendrier de renouvellement des BDE

Il est demandé aux présidents des BDE présents le calendrier de renouvellement des bureaux. La période s'étale sur la fin du mois de février à la mi-mars. Il est également demandé aux présidents de transmettre à M. PEYROL dès l'élection validée le nom du nouveau président. Ces nouveaux présidents pourront venir accompagner de l'ancien président lors de la prochaine commission vie étudiante.

Bonus semestre

Suite à l'envoi des rapports d'activité des BDE des bonus pour le semestre d'automne (S1 ou S3) ont été transmis aux départements. Pour les élus aux conseils ce bonus est lié à

l'assiduité dans les différents conseils et à la CVE.

Affichage et transmission des notes

Une remarque est faite sur la transmission des notes qui dans le département GEII est faite hebdomadairement ce qui n'est pas le cas dans d'autres départements. M. PEYROL répond à cette remarque par le fait que l'application GEST-ETU utilisé ne permet pas à ce jour d'afficher les notes de chaque épreuve mais une moyenne de module. Néanmoins il est précisé que dans les procédures qualité il est demandé aux départements de transmettre ces notes dans un délai de 4 semaines. Des mailings sont possibles pour transmettre ces notes individuellement. Un rappel et une discussion de ce point sera faite avec les chefs de département.

Points proposés par la CVE pour le conseil d'IUT du 1^{er} février

Aucun point proposé